

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1995 B 01949
Numéro SIREN : 572 064 145
Nom ou dénomination : UNION TECHNIQUE DU BATIMENT

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2021 sous le numéro de dépôt 36100

UNION TECHNIQUE DU BATIMENT

CONSOLIDATION

59, Avenue Gaston Roussel
93230 ROMAINVILLE

COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

A handwritten signature or stamp consisting of a large, stylized 'C' followed by several vertical lines and a horizontal line, resembling a signature or a specific mark.

COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Tableau de variation des capitaux propres	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexes	6

BILAN CONSOLIDE**ACTIF**

	2020	2019
Actif immobilisé		
. Ecart acquisitions actif	2 801 727	2 801 727
. Amortissements des écarts acquisitions actif	-2 624 696	-2 384 246
. Immobilisations incorporelles brutes	9 333 005	8 484 558
. Amortissements immobilisations incorporelles	-6 332 102	-5 505 047
. Immobilisations corporelles brutes	29 919 455	29 794 442
. Amortissement immobilisations corporelles	-12 084 459	-12 696 308
. Immobilisations financières	2 713 036	2 778 315
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 725 966	23 273 441
Actif circulant		
. Stocks et travaux en cours	1 986 742	2 138 077
. Provisions sur stocks	-38 881	-49 761
. Clients et comptes rattachés	53 596 816	57 235 508
. Provisions sur clients et comptes rattachés	-3 810 487	-3 560 589
. Autres créances (nettes)	6 528 569	9 822 204
. Impôt différé	588 700	510 930
. Valeurs mobilières de placement	0	0
. Trésorerie	22 882 360	5 760 376
. Charges constatées d'avance	1 283 312	516 064
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 017 131	72 372 809
TOTAL DE L'ACTIF	106 743 097	95 646 250

(en euros)

BILAN CONSOLIDE**PASSIF**

	2020	2019
Capitaux propres		
. Capital	6 378 448	6 475 520
. Prime de fusion	144 226	144 226
. Réserve statutaire	17 997 305	17 578 434
. Réserves consolidées	-3 706 979	-3 595 938
. Résultat de l'exercice	73 076	307 571
. Report à nouveau		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 886 076	20 909 813
Ecart d'acquisition	1 092 873	1 395 418
TOTAL ECART D ACQUISITION	1 092 873	1 395 418
Provisions pour risques et charges	6 028 257	7 248 458
TOTAL PROVISIONS	6 028 257	7 248 458
Dettes		
. Dettes financières	27 982 357	15 407 618
. Avances et acomptes, concours bancaires	146 534	260 551
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 042 637	18 348 792
. Dettes fiscales et sociales	17 194 505	19 101 784
. Autres dettes	1 480 817	2 057 324
. Produits constatés d'avance	12 889 041	10 916 492
TOTAL DETTES	78 735 891	66 092 561
TOTAL DU PASSIF	106 743 097	95 646 250

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2020	2019
Chiffre d'affaires net	142 747 553	152 800 656
Production stockée	-33 436	140 829
Production immobilisée	69 035	53 263
Reprise sur amortissements, provisions, transfert de charges	6 299 843	4 436 353
Autres produits	313 991	257 596
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	149 396 986	157 688 697
Consommation matières premières et approvisionnements	28 278 906	31 911 867
Achats externes	55 106 998	56 780 425
Impôts et taxes	2 332 868	2 331 042
Charges de personnel	55 777 132	57 562 025
Dotation amortissements et provisions	6 624 354	7 462 176
Autres charges	182 308	160 830
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	148 302 566	156 208 365
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 094 420	1 480 332
Produits financiers	39 777	10 053
Charges financières	727 885	584 215
RESULTAT FINANCIER	-688 108	-574 162
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	406 312	906 170
Prod. Exc. sur opérations de gestion	212 754	41 774
Prod. Exc. sur opérations en capital	407 583	2 220
Reprise sur provision et transfert ch.	38 000	0
Charges exc. sur opérations de gestion	198 651	51 646
Charges exc. sur opérations en capital	358 009	4 578
Dotation exc. aux amort. et provisions	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	101 677	-12 230
Intéressement des salariés	605 028	771 231
Dotation amortissement écart acquisition actif (1)	-62 095	123 141
IMPOT DIFFERE	-77 770	-349 562
IMPOT SUR LES BENEFICES	-30 250	41 559
RESULTAT NET	73 076	307 571
RESULTAT PAR ACTION (2)	0,16	0,66
(1) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-62 095	123 141

(2) Donnée à titre indicatif non significative en raison du régime particulier de la société UTB lié à son statut de SCOP

**TABLEAU
DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	2020	2019
. Capitaux propres à l'ouverture	20 910	20 886
. Affectation résultat UTB (1)	0	0
. Abondement	164	150
. Augmentation du capital	0	0
. Remboursement capital	-606	-753
. Versements salariés	345	319
. Résultat de l'exercice	73	308
. Régularisations retraitements et subventions	0	0
. Capitaux propres à la clôture	20 886	20 910

(en milliers d'euros)

Indications complémentaires

(1) La diminution des capitaux propres résultant de l'affectation des résultats correspond à l'affectation directe d'une partie des bénéfices à la réserve spéciale de participation (Régime des SCOP).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

		2020	2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net des sociétés intégrées		73	308
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions		1 158	4 053
Impact des impôts différés		-78	-350
Plus-values de cession, nettes d'impôts		-49	4
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(a)	1 105	4 015
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
Stocks		-151	198
Créances d'exploitation et diverses		-6 165	3 297
Dettes d'exploitation et autres dettes		-89	-4 776
- Variation du besoin en fonds de roulement	(b)	-6 405	-1 281
Flux net de trésorerie lié à l'activité	(1)=(a-b)	7 509	5 296
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations		-3 254	-6 156
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts		407	2
Incidence de la variation de périmètre		0	-135
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2)	-2 847	-6 289
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation-diminution des capitaux propres en numéraire		-97	-284
Emissions d'emprunts		14 934	4 725
Remboursements d'emprunts		-1 625	-1 344
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(3)	13 212	3 097
VARIATION DE TRESORERIE	(1+2+3)	17 874	2 104

Comptes consolidés

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Règles et méthodes comptables	7
Périmètre de consolidation	13
Informations sur la comparabilité des comptes	15
Informations sur les postes du bilan et résultat	15
Tableau des immobilisations	20
Tableaux des amortissements et provisions	21
Etat des échéances créances et dettes	22

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**31 DECEMBRE 2020****1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les montants figurant dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes sont arrêtés selon le règlement CRC 99/02.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthodes n'est à constater sur l'exercice.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales détenues par la société UTB sont consolidées par intégration globale.

Les valeurs d'entrée des actifs et passifs sont celles figurant dans les comptes individuels.

Les résultats accumulés entre la date de création des filiales et la date de première consolidation sont venus augmenter les réserves consolidées.

Les retraitements ont porté sur les points suivants :

- Elimination des soldes réciproques et des transactions à l'intérieur du groupe (sous-traitance, charges et produits financiers, loyers).
- Retraitement des leasings, y compris des logiciels, et des locations de véhicules d'une durée égale ou supérieure à 12 mois. Ces immobilisations sont comptabilisées à l'actif pour leur valeur à la date de conclusion du contrat et amorties, pour ce montant diminué de la valeur de rachat ou de la valeur estimée à la fin de la location, sur la durée du contrat. Un emprunt, dont le montant initial est égal à la valeur à amortir et la durée correspond à celle du contrat de location ou du leasing, est inscrit au passif. La dette correspondant aux échéances non échues figure en dettes financières. Les véhicules spécialisés, d'une valeur globale peu significative n'ont pas été comptabilisés. L'information sur les engagements figure au point 4.
A compter du 01/01/2011 ce retraitement n'est plus appliqué. L'antérieur continue d'être retraité jusqu'aux termes des contrats. Au 31/12/2014, les contrats sont arrivés à terme.

- Elimination, par la contrepartie des réserves consolidées, des fonds de commerce anciens inscrits dans les comptes individuels.
- Amortissement sur cinq ans des fonds de commerce de la SARL HURISSE acquis en 2003, des fonds de commerce MERY acquis par UTB en 2007 et PRINTZ acquis par UTB en 2008, du fonds de commerce de la SARL GUILLAUMIN acquis en 2008, du fonds de commerce de la SAS GENTY acquis en 2010, du fonds de commerce de la SAS GTB GENIE CLIMATIQUE acquis en 2011, du fonds de commerce de la SAS PLUS 60 (LES CHARPENTES DU GATINAIS) acquis en 2012, du fonds de commerce BATAIS acquis le 31/12/2019, du fonds de commerce LESIEUR acquis le 30/04/2019, le fonds de commerce TELCOISE acquis le 30/06/2019.
- Elimination de la marge réalisée sur la facturation de travaux exécutés par la société UTB pour la SCI Ourcq Romainville, la SCI Ourcq Vitry et la société Genty.
- Comptabilisation d'impôts différés, calculés au taux de 28 %, sur les différences temporaires provenant des retraitements de consolidation et des retraitements liés à la détermination des résultats fiscaux de chacune des sociétés intégrées.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société GUILLAUMIN acquise en juillet 2008, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 950 k€. Cet écart d'acquisition de 149 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2013, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société GENTY acquise en septembre 2010, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 2 250 k€. Cet écart d'acquisition de 282 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au cours de l'année 2013 un complément de prix d'un montant de 200 k€ a été comptabilisé. Ce nouvel écart est amorti sur la durée restante. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société GTB GENIE CLIMATIQUE acquise en mars 2011, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 550 k€. Cet écart d'acquisition de 52 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.

Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LES CHARPENTES DU GATINAIS acquise en janvier 2012, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 610 k€. Cet écart d'acquisition de 470 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.

- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LOC INDU BOIS acquise en janvier 2012, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 100k€. Cet écart d'acquisition de 56 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société BELECENE acquise en janvier 2012, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 350 k€. Cet écart d'acquisition de 391 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 78 k€. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société IPC acquise en septembre 2016, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 900 k€. Cet écart d'acquisition de 1 202 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 240 k€.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société UTPM acquise en septembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 148 k€. Cet écart d'acquisition de 1 402 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 280 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société BATAIS acquise en décembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 150 k€. Cet écart d'acquisition passif de 107 k€ sera amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année à partir du 01/01/2020. Cet amortissement représente 21 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LES SERRURIERS DE LYON acquise en avril 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 3 k€. Cet écart d'acquisition de 3 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 1 k€. (produit)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19.

Le premier confinement intervenu à partir du 17 mars 2020 ayant conduit à l'arrêt total des activités de production, les résultats du premier semestre s'en sont très fortement ressentis. Le troisième trimestre a permis de rattraper une partie de l'activité. Le quatrième trimestre s'est bien maintenu mais le déficit de volume n'a pas été entièrement rattrapé.

A date d'effet du 31 décembre 2020, la SAS Guillaumin, filiale d'UTB à 100% a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de l'associé unique UTB.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- fonds de commerce amortis sur cinq ans
- logiciels acquis amortis sur une durée de trois à sept ans
- écart d'acquisition amorti sur cinq ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées et les charges directes et indirectes de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue et sous déduction de la valeur résiduelle prévue lorsque celle-ci est significative :

- Constructions structure	20 à 45 ans
- Constructions composants	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements divers	7 à 15 ans
- Matériel et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans

L'analyse des immobilisations n'a conduit à identifier des composants que dans le domaine des constructions.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles consistent principalement en des prêts investissement construction, ainsi que des dépôts et cautionnements, inscrits au bilan pour leur valeur d'origine.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des matières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

TRAVAUX PARTIELLEMENT EXECUTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ces opérations sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

- Les demandes d'acomptes sont comptabilisées comme des factures.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité est supérieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en factures à établir. Toutefois, si aucun acompte n'a été émis, et aucun coût de main d'œuvre ou de sous-traitance n'ont été encore engagés, cette différence apparaît en Travaux en cours.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité du chantier est inférieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en produits constatés d'avance.
- Une provision pour risques (Perte à terminaison) est constituée, le cas échéant, pour la différence entre la perte globale prévisionnelle sur les chantiers en cours et la perte dérogée à la clôture de l'exercice.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES RELATIFS AUX TRAVAUX

Des provisions de différentes natures : litiges, mémoires réclamations, pertes à terminaison, finitions, sinistres, prorata, pénalités chantiers, sont constituées lorsque le déroulement du chantier ou des événements postérieurs rendent probables des charges non prises en compte dans la valorisation des travaux.

CREANCES

Les créances apparaissent à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieur au coût d'acquisition.

PARTICULARITES D'UTB LIEES A SON STATUT DE SCOP

(Les filiales étant soumises au régime de droit commun).

↳ Capitaux propres

La SA UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB) est une société coopérative ouvrière de production à capital variable.

Les dividendes, qui ne peuvent dépasser le montant de la participation, sont réinvestis dans le capital.

La provision pour investissement est répartie entre la réserve légale et la réserve statutaire. Sa dotation doit être inférieure ou égale à la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

↳ Imposition

- Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux normal mais sur une base dont sont exclues la provision pour participation et les sommes affectées aux réserves au titre de la provision pour investissement. Les provisions ainsi calculées sont donc déductibles l'année même à laquelle elles se rapportent.

Les dividendes sont imposés selon le régime mère-fille.

Les impôts différés ont été calculés dans les conditions de droit commun au taux de 28 %.

- Contributions Economique Territoriale (CFE et CVAE)

La société UTB, en tant que SCOP, n'est pas assujettie à la contribution économique territoriale.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de départ en retraite est évalué selon la méthode rétrospective à 3.417 K€ (charges sociales incluses; le montant hors charges s'élève à 2.356 K€), avec les hypothèses présentées ci-après.

Il n'y a pas de provision comptabilisée à ce titre, cet engagement est Hors Bilan. L'application de l'accord national interprofessionnel conduirait à évaluer l'engagement à 4.301 K€.

Hypothèses retenues :

Calcul uniquement réalisé pour les cadres et Etam. Les IDR servies au personnel ouvrier sont en effet versées par la PRO-BTP.

Taux de charges sociales : 45%

Départ à 65 ans

Progression des salaires : 1% par an

Table de mortalité 04-06 source INSEE

Turn over : 1% par an en dessous de 55 ans

Coefficient d'actualisation : 0,34%

Convention collective du BTP

Calcul effectué sans application de l'ANI (Accord National Interprofessionnel)

2. INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Outre la société mère, la société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB), 59 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, SIRET 572 064 145 00145, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

Filiales consolidées par intégration globale	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	
	2019	2018
<p>➤ SARL ETS POLLET 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 342 386 588 00038</p>	100 %	100 %
<p>➤ SCI OURCQ ROMAINVILLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 483 425 807 00029</p>	99,80 %	99,80 %
<p>➤ SCI OURCQ LUCE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 505 230 011 000 23</p>	99,00 %	99,00%

➤ SAS GUILLAUMIN 23, rue de Fontenay 28110 Luce SIRET 348 502 196 000 28	100,00 %	100,00%
➤ SAS GENTY Avenue d'immercourt 62223 Saint Laurent Blangy SIRET 414 206 151 000 30	100,00 %	100,00%
➤ SCI OURCQ BLANGY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 527 625 073 000 20	99,00 %	99,00%
➤ SCI OURCQ VITRY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 519 130 405 000 29	99,00 %	99,00%
➤ SCI OURCQ LA CHAPELLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 531 286 508 000 27	99,00 %	99,00%
➤ SCI OURCQ HORLOGE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 827 924 085 000 26	99,90 %	99,90%
➤ SCI OURCQ LAGNY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 824 578 892 000 21	99,90 %	99,90%
➤ SCI OURCQ VIGNOLES 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 877 687 987 000 15	99,90 %	99,90%
➤ SCOP UTPM 9, rue de Lombardie 69800 ST PRIEST SIRET 957 520 091 000 27	100 %	100 %
➤ SAS BATAIS CENTRE 80, Rue André Boule 41000 Villebarou SIRET 831 066 295 000 13	100 %	100 %

➤ **SCI OURCQ YVETTE**

59, Avenue Gaston Roussel

93230 Romainville

SIRET 881 598 577 00013

99,90 % 99,90%

Compte tenu des détentions indirectes, le pourcentage de contrôle est de 100% pour l'ensemble des filiales.

3. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Néant.

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

Le capital de la société UTB est constitué au 31 décembre 2020 de 398 653 actions dont le nominal s'élève à 16 €, 31 849 actions ont été créées et 37 916 remboursées pendant l'exercice.

IMMOBILISATIONS

Voir *Etat des immobilisations* (page 21)

AMORTISSEMENTS

Voir *Etat des amortissements* (page 22)

PROVISIONS

Voir *Etat des provisions* (page 23)

A la fin de l'exercice, la décomposition de la provision pour risques et charges est la suivante :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Provision pour litiges	274	451
Provision pour Prud'homme	39	39
Provision pour finition travaux	1380	1555
Provision pour sinistres	2376	2474
Provision pénalités chantiers	143	99
Provision pour pertes à terminaison	72	1273
Provision pour risques	167	30
Provision pour charges	1470	1262
Provision prorata	107	65
	-----	-----
	K€ 6 028	K€ 7 248

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Voir *Etat des créances et des dettes* (page 22)

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il s'agit de charges et de produits d'exploitation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIF EVENTUEL

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un versement à une compagnie d'assurance en ce qui concerne l'UTB, comme vu au chapitre « indemnités de fin de carrière ».

Engagements donnés en K€ :

Avals, caution et garanties	31 395
Nantissement fonds de commerce pour crédit bancaires	5 664
Location longue durée matériel de bureau < 1an	113
Location longue durée matériel de bureau 2 à 5 ans	152

Engagement reçus en K€ :

Avals, caution et garanties	1 659
-----------------------------	-------

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
FRANCE	142 747	152 801
	-----	-----
	K€ 142 747	152 801

REPARTITION DE L'EFFECTIF

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Cadres	178	160
Etam	287	264
Ouvriers	605	514
Apprentis	121	107
	-----	-----
	1 191	1 045

Dont 87 personnes mises à la disposition de l'entreprise.

CHARGES FINANCIERES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Charges</u> : Intérêts des emprunts	377	269
Intérêts participation salariés	38	37
Intérêts bancaires	41	64
Commissions cautions	173	169
Dot. aux provisions	45	45
	-----	-----
Total	K€ 674	K€ 585

PRODUITS FINANCIERS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Produits</u> : Reprise de provision	0	0
Intérêts moratoires	37	8
Autres produits	2	2
	-----	-----
Total	K€ 39	K€ 10

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 556 K€ contre 658 K€ pour les produits exceptionnels.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Charges</u> : VCEA	358	5
Autres	198	50
	-----	-----
Total	K€ 556	K€ 55

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Produits</u> : Produits de cession	407	2
Reprises abondements	0	0
Autres produits	251	42
	-----	-----
Total	K€ 658	K€ 44

PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés aux fruits de l'expansion fait l'objet d'un accord dérogatoire.

Actuellement, elle est égale aux dividendes d'une part, et aux montants portés en réserves au titre de la Provision pour Investissement d'autre part.

IMPOT SUR LES BENEFICES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Résultat consolidé avant impôt	-34	0
	-----	-----
Impôt au taux de 28% et contributions	-9	0
Effet des écritures de consolidation non soumises à l'impôt	15	79
Effet des différences permanentes et temporaires	12	13
Crédit d'impôt	(30)	(32)
Imputation des déficits fiscaux	(24)	(418)
Déficits fiscaux non imputés	348	50
Déficits fiscaux activés (1)	(419)	0
	-----	-----
Charge d'impôt	K€ (108)	K€ (308)
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde impôt dû (débit)	(3 557)	(5 142)
Solde impôt dû (crédit)	1	31
Impôts différés (actif)	(588)	(511)

Compte tenu des perspectives du groupe UTB sur les années à venir, il a été décidé d'activer une partie des créances fiscales sur les déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2020. Il a ainsi été constaté un impôt différé actif sur ces déficits reportables à hauteur de 419 k€.

Cet impôt a été déterminé conformément au prévisionnel d'exploitation établi sur 3 ans.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 115 k€, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
 - Union technique du bâtiment : 95 k€ ;
 - Utpm : 12 k€ ;
 - Genty : 5 k€.
 - Battais centre : 3k€

- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 :
Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

	Début d'exercice	Acquisition	Cession/ Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Autres immobilisations incorporelles (1)	11 286	881	32	12 135
	11 286	881	32	12 135
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 871	224	175	4 920
Constructions sur sol propre	12 125	1 063	118	13 070
Installations techniques, matériel et outillage	4 748	380	111	5 017
	-			-
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	8 025	500	1 908	6 617
Immobilisations en cours et avances	26	271		297
	29 795	2 438	2 312	29 921
TOTAL GENERAL	41 081	3 319	2 344	42 056
Dont variation périmètre				-
(1) Dont logiciel en crédit bail	-			-
(2) Dont matériel de transport en location	-			-
(3) Dont matériel informatique en crédit bail	-			-

(en milliers d'euros)

Immobilisations financières

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Titres immobilisés	93	2		95
Prêts	1 843	175	26	1 992
Dépôts et cautionnements	849	-	216	633
				-
TOTAL GENERAL	2 785	177	242	2 720
Dont variation périmètre				

(en milliers d'euros)

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées aux participations			
Prêts	1 992	1 992	
Autres immobilisations financières	633	633	
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 966	-	1 966
Autres créances clients	51 631	51 631	
Personnel et organismes sociaux	286	286	
Créances fiscales hors IS	2 082	2 082	
Impôt sur les bénéfices	4 146	4 146	
Débiteurs divers	601	601	
Charges constatées d'avance	1 283	1 283	
TOTAL	64 620	62 654	1 966

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 200		1 200	2 000
Emprunts auprès des étab. de crédit				
- à un an maximum à l'origine	27	27		
- à plus d'un an à l'origine	21 989	7 518	6 521	7 950
Emprunts et dettes financières diverses	2 118	2 118		
Fournisseurs & comptes rattachés	19 043	19 043		
Personnel et organismes sociaux	6 264	6 264		
Dettes fiscales hors IS	10 930	10 930		
Impôt sur les bénéfices	1	1		
Groupe et associés	673	5	688	
Autres dettes	121	121		
Produits constatés d'avance	14 370	14 370		
TOTAL	78 736	60 397	8 409	9 950

(en milliers d'euros)

<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	14 934
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	1 625

**Union Technique du Bâtiment
Utb**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Patrick RIOU
95, rue du Commerce
75015 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Union Technique du Bâtiment Utb

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Utb,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Utb relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Règles et principes comptables

Votre groupe applique la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers réalisés, telle que décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés au paragraphe « Travaux partiellement exécutés à la clôture ». Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existantes au sein de votre groupe, et par la mise en œuvre de revues d'affaires significatives avec les responsables financiers et opérationnels. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode retenue et de la correcte application des informations fournies dans cette note de l'annexe.

■ Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre groupe, telles que décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe au paragraphes « Créances » et « Provisions pour risques et charges » concernant la détermination des provisions pour dépréciation des créances clients et des provisions pour risques et charges. Nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes et vérifié le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

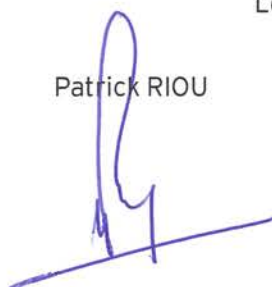
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 11 juin 2021

Les Commissaires aux Comptes

Patrick RIOU



ERNST & YOUNG Audit



Thierry Cornille

UNION TECHNIQUE DU BATIMENT

CONSOLIDATION

59, Avenue Gaston Roussel
93230 ROMAINVILLE

COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020

COMPTES CONSOLIDES**SOMMAIRE**

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Tableau de variation des capitaux propres	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Annexes	6

BILAN CONSOLIDE**ACTIF**

	2020	2019
Actif immobilisé		
. Ecart acquisitions actif	2 801 727	2 801 727
. Amortissements des écarts acquisitions actif	-2 624 696	-2 384 246
. Immobilisations incorporelles brutes	9 333 005	8 484 558
. Amortissements immobilisations incorporelles	-6 332 102	-5 505 047
. Immobilisations corporelles brutes	29 919 455	29 794 442
. Amortissement immobilisations corporelles	-12 084 459	-12 696 308
. Immobilisations financières	2 713 036	2 778 315
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 725 966	23 273 441
Actif circulant		
. Stocks et travaux en cours	1 986 742	2 138 077
. Provisions sur stocks	-38 881	-49 761
. Clients et comptes rattachés	53 596 816	57 235 508
. Provisions sur clients et comptes rattachés	-3 810 487	-3 560 589
. Autres créances (nettes)	6 528 569	9 822 204
. Impôt différé	588 700	510 930
. Valeurs mobilières de placement	0	0
. Trésorerie	22 882 360	5 760 376
. Charges constatées d'avance	1 283 312	516 064
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 017 131	72 372 809
TOTAL DE L'ACTIF	106 743 097	95 646 250

(en euros)

BILAN CONSOLIDE**PASSIF**

	2020	2019
Capitaux propres		
. Capital	6 378 448	6 475 520
. Prime de fusion	144 226	144 226
. Réserve statutaire	17 997 305	17 578 434
. Réserves consolidées	-3 706 979	-3 595 938
. Résultat de l'exercice	73 076	307 571
. Report à nouveau		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 886 076	20 909 813
Ecart d'acquisition	1 092 873	1 395 418
TOTAL ECART D ACQUISITION	1 092 873	1 395 418
Provisions pour risques et charges	6 028 257	7 248 458
TOTAL PROVISIONS	6 028 257	7 248 458
Dettes		
. Dettes financières	27 982 357	15 407 618
. Avances et acomptes, concours bancaires	146 534	260 551
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 042 637	18 348 792
. Dettes fiscales et sociales	17 194 505	19 101 784
. Autres dettes	1 480 817	2 057 324
. Produits constatés d'avance	12 889 041	10 916 492
TOTAL DETTES	78 735 891	66 092 561
TOTAL DU PASSIF	106 743 097	95 646 250

**COMPTE DE RESULTAT
CONSOLIDE**

	2020	2019
Chiffre d'affaires net	142 747 553	152 800 656
Production stockée	-33 436	140 829
Production immobilisée	69 035	53 263
Reprise sur amortissements, provisions, transfert de charges	6 299 843	4 436 353
Autres produits	313 991	257 596
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	149 396 986	157 688 697
Consommation matières premières et approvisionnements	28 278 906	31 911 867
Achats externes	55 106 998	56 780 425
Impôts et taxes	2 332 868	2 331 042
Charges de personnel	55 777 132	57 562 025
Dotation amortissements et provisions	6 624 354	7 462 176
Autres charges	182 308	160 830
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	148 302 566	156 208 365
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 094 420	1 480 332
Produits financiers	39 777	10 053
Charges financières	727 885	584 215
RESULTAT FINANCIER	-688 108	-574 162
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	406 312	906 170
Prod. Exc. sur opérations de gestion	212 754	41 774
Prod. Exc. sur opérations en capital	407 583	2 220
Reprise sur provision et transfert ch.	38 000	0
Charges exc. sur opérations de gestion	198 651	51 646
Charges exc. sur opérations en capital	358 009	4 578
Dotation exc. aux amort. et provisions	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	101 677	-12 230
Intéressement des salariés	605 028	771 231
Dotation amortissement écart acquisition actif (1)	-62 095	123 141
IMPOT DIFFERE	-77 770	-349 562
IMPOT SUR LES BENEFICES	-30 250	41 559
RESULTAT NET	73 076	307 571
RESULTAT PAR ACTION ⁽²⁾	0,16	0,66
(1) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-62 095	123 141

⁽²⁾ Donnée à titre indicatif non significative
en raison du régime particulier de la société UTB lié à son statut de SCOP

**TABLEAU
DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

	2020	2019
. Capitaux propres à l'ouverture	20 910	20 886
. Affectation résultat UTB (1)	0	0
. Abondement	164	150
. Augmentation du capital	0	0
. Remboursement capital	-606	-753
. Versements salariés	345	319
. Résultat de l'exercice	73	308
. Régularisations retraitements et subventions	0	0
. Capitaux propres à la clôture	20 886	20 910

(en milliers d'euros)

Indications complémentaires

(1) La diminution des capitaux propres résultant de l'affectation des résultats correspond à l'affectation directe d'une partie des bénéfices à la réserve spéciale de participation (Régime des SCOP).

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

		2020	2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net des sociétés intégrées		73	308
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions		1 158	4 053
Impact des impôts différés		-78	-350
Plus-values de cession, nettes d'impôts		-49	4
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(a)	1 105	4 015
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
Stocks		-151	198
Créances d'exploitation et diverses		-6 165	3 297
Dettes d'exploitation et autres dettes		-89	-4 776
- Variation du besoin en fonds de roulement	(b)	-6 405	-1 281
Flux net de trésorerie lié à l'activité	(1)=(a-b)	7 509	5 296
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations		-3 254	-6 156
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts		407	2
Incidence de la variation de périmètre		0	-135
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2)	-2 847	-6 289
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation-diminution des capitaux propres en numéraire		-97	-284
Emissions d'emprunts		14 934	4 725
Remboursements d'emprunts		-1 625	-1 344
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(3)	13 212	3 097
VARIATION DE TRESORERIE	(1+2+3)	17 874	2 104

Comptes consolidés**SOMMAIRE
DE L'ANNEXE**

Règles et méthodes comptables	7
Périmètre de consolidation	13
Informations sur la comparabilité des comptes	15
Informations sur les postes du bilan et résultat	15
Tableau des immobilisations	20
Tableaux des amortissements et provisions	21
Etat des échéances créances et dettes	22

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**31 DECEMBRE 2020****1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les montants figurant dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes sont arrêtés selon le règlement CRC 99/02.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthodes n'est à constater sur l'exercice.

METHODES DE CONSOLIDATION

Les filiales détenues par la société UTB sont consolidées par intégration globale.

Les valeurs d'entrée des actifs et passifs sont celles figurant dans les comptes individuels.

Les résultats accumulés entre la date de création des filiales et la date de première consolidation sont venus augmenter les réserves consolidées.

Les retraitements ont porté sur les points suivants :

- Elimination des soldes réciproques et des transactions à l'intérieur du groupe (sous-traitance, charges et produits financiers, loyers).
- Retraitement des leasings, y compris des logiciels, et des locations de véhicules d'une durée égale ou supérieure à 12 mois. Ces immobilisations sont comptabilisées à l'actif pour leur valeur à la date de conclusion du contrat et amorties, pour ce montant diminué de la valeur de rachat ou de la valeur estimée à la fin de la location, sur la durée du contrat. Un emprunt, dont le montant initial est égal à la valeur à amortir et la durée correspond à celle du contrat de location ou du leasing, est inscrit au passif. La dette correspondant aux échéances non échues figure en dettes financières. Les véhicules spécialisés, d'une valeur globale peu significative n'ont pas été comptabilisés. L'information sur les engagements figure au point 4.
A compter du 01/01/2011 ce retraitement n'est plus appliqué. L'antérieur continue d'être retraité jusqu'aux termes des contrats. Au 31/12/2014, les contrats sont arrivés à terme.

- Elimination, par la contrepartie des réserves consolidées, des fonds de commerce anciens inscrits dans les comptes individuels.
- Amortissement sur cinq ans des fonds de commerce de la SARL HURISSE acquis en 2003, des fonds de commerce MERY acquis par UTB en 2007 et PRINTZ acquis par UTB en 2008, du fonds de commerce de la SARL GUILLAUMIN acquis en 2008, du fonds de commerce de la SAS GENTY acquis en 2010, du fonds de commerce de la SAS GTB GENIE CLIMATIQUE acquis en 2011, du fonds de commerce de la SAS PLUS 60 (LES CHARPENTES DU GATINAIS) acquis en 2012, du fonds de commerce BATAIS acquis le 31/12/2019, du fonds de commerce LESIEUR acquis le 30/04/2019, le fonds de commerce TELCOISE acquis le 30/06/2019.
- Elimination de la marge réalisée sur la facturation de travaux exécutés par la société UTB pour la SCI Ourcq Romainville, la SCI Ourcq Vitry et la société Genty.
- Comptabilisation d'impôts différés, calculés au taux de 28 %, sur les différences temporaires provenant des retraitements de consolidation et des retraitements liés à la détermination des résultats fiscaux de chacune des sociétés intégrées.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société GUILLAUMIN acquise en juillet 2008, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 950 k€. Cet écart d'acquisition de 149 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2013, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société GENTY acquise en septembre 2010, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 2 250 k€. Cet écart d'acquisition de 282 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au cours de l'année 2013 un complément de prix d'un montant de 200 k€ a été comptabilisé. Ce nouvel écart est amorti sur la durée restante. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société GTB GENIE CLIMATIQUE acquise en mars 2011, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 550 k€. Cet écart d'acquisition de 52 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.

Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LES CHARPENTES DU GATINAIS acquise en janvier 2012, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 610 k€. Cet écart d'acquisition de 470 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.

- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LOC INDU BOIS acquise en janvier 2012, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 100k€. Cet écart d'acquisition de 56 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société BELECENE acquise en janvier 2012, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 350 k€. Cet écart d'acquisition de 391 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 78 k€. Au 31/12/2016, l'écart d'acquisition a été complètement amorti.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société IPC acquise en septembre 2016, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 900 k€. Cet écart d'acquisition de 1 202 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 240 k€.
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société UTPM acquise en septembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 148 k€. Cet écart d'acquisition de 1 402 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 280 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société BATAIS acquise en décembre 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 150 k€. Cet écart d'acquisition passif de 107 k€ sera amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année à partir du 01/01/2020. Cet amortissement représente 21 k€. (Produit)
- Détermination de l'écart de première consolidation pour l'entrée dans le groupe de la société LES SERRURIERS DE LYON acquise en avril 2019, par différence entre les capitaux propres à cette date et la valeur d'achat de 3 k€. Cet écart d'acquisition de 3 k€ a été activé et amorti sur 5 ans, au prorata temporis pour la première année. Cet amortissement représente 1 k€. (produit)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice a été marqué par la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19.

Le premier confinement intervenu à partir du 17 mars 2020 ayant conduit à l'arrêt total des activités de production, les résultats du premier semestre s'en sont très fortement ressentis. Le troisième trimestre a permis de rattraper une partie de l'activité. Le quatrième trimestre s'est bien maintenu mais le déficit de volume n'a pas été entièrement rattrapé.

A date d'effet du 31 décembre 2020, la SAS Guillaumin, filiale d'UTB à 100% a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au profit de l'associé unique UTB.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- fonds de commerce amortis sur cinq ans
- logiciels acquis amortis sur une durée de trois à sept ans
- écart d'acquisition amorti sur cinq ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées et les charges directes et indirectes de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue et sous déduction de la valeur résiduelle prévue lorsque celle-ci est significative :

- Constructions structure	20 à 45 ans
- Constructions composants	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements divers	7 à 15 ans
- Matériel et outillages	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 6 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans

L'analyse des immobilisations n'a conduit à identifier des composants que dans le domaine des constructions.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles consistent principalement en des prêts investissement construction, ainsi que des dépôts et cautionnements, inscrits au bilan pour leur valeur d'origine.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des matières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

TRAVAUX PARTIELLEMENT EXECUTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Ces opérations sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

- Les demandes d'acomptes sont comptabilisées comme des factures.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité est supérieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en factures à établir. Toutefois, si aucun acompte n'a été émis, et aucun coût de main d'œuvre ou de sous-traitance n'ont été encore engagés, cette différence apparaît en Travaux en cours.
- Lorsque le prix de revient des travaux multipliés par le coefficient prévisionnel de rentabilité du chantier est inférieur au montant des acomptes, la différence est enregistrée en produits constatés d'avance.
- Une provision pour risques (Perte à terminaison) est constituée, le cas échéant, pour la différence entre la perte globale prévisionnelle sur les chantiers en cours et la perte dérogée à la clôture de l'exercice.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES RELATIFS AUX TRAVAUX

Des provisions de différentes natures : litiges, mémoires réclamations, pertes à terminaison, finitions, sinistres, prorata, pénalités chantiers, sont constituées lorsque le déroulement du chantier ou des événements postérieurs rendent probables des charges non prises en compte dans la valorisation des travaux.

CREANCES

Les créances apparaissent à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque le cours à la date de clôture de l'exercice est inférieur au coût d'acquisition.

PARTICULARITES D'UTB LIEES A SON STATUT DE SCOP

(Les filiales étant soumises au régime de droit commun).

↳ Capitaux propres

La SA UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB) est une société coopérative ouvrière de production à capital variable.

Les dividendes, qui ne peuvent dépasser le montant de la participation, sont réinvestis dans le capital.

La provision pour investissement est répartie entre la réserve légale et la réserve statutaire. Sa dotation doit être inférieure ou égale à la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

↳ Imposition

- Impôt sur les sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux normal mais sur une base dont sont exclues la provision pour participation et les sommes affectées aux réserves au titre de la provision pour investissement. Les provisions ainsi calculées sont donc déductibles l'année même à laquelle elles se rapportent.

Les dividendes sont imposés selon le régime mère-fille.

Les impôts différés ont été calculés dans les conditions de droit commun au taux de 28 %.

- Contributions Economique Territoriale (CFE et CVAE)

La société UTB, en tant que SCOP, n'est pas assujettie à la contribution économique territoriale.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

L'engagement de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de départ en retraite est évalué selon la méthode rétrospective à 3.417 K€ (charges sociales incluses; le montant hors charges s'élève à 2.356 K€), avec les hypothèses présentées ci-après.

Il n'y a pas de provision comptabilisée à ce titre, cet engagement est Hors Bilan. L'application de l'accord national interprofessionnel conduirait à évaluer l'engagement à 4.301 K€.

Hypothèses retenues :

Calcul uniquement réalisé pour les cadres et Etam. Les IDR servies au personnel ouvrier sont en effet versées par la PRO-BTP.

Taux de charges sociales : 45%

Départ à 65 ans

Progression des salaires : 1% par an

Table de mortalité 04-06 source INSEE

Turn over : 1% par an en dessous de 55 ans

Coefficient d'actualisation : 0,34%

Convention collective du BTP

Calcul effectué sans application de l'ANI (Accord National Interprofessionnel)

2. INFORMATIONS SUR LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Outre la société mère, la société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT (UTB), 59 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville, SIRET 572 064 145 00145, le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

Filiales consolidées par intégration globale	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	
	2019	2018
<p>➤ SARL ETS POLLET 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 342 386 588 00038</p>	100 %	100 %
<p>➤ SCI OURCQ ROMAINVILLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 483 425 807 00029</p>	99,80 %	99,80 %
<p>➤ SCI OURCQ LUCE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 505 230 011 000 23</p>	99,00 %	99,00%

<p>➤ SAS GUILLAUMIN 23, rue de Fontenay 28110 Luce SIRET 348 502 196 000 28</p>	100,00 %	100,00%
<p>➤ SAS GENTY Avenue d'immercourt 62223 Saint Laurent Blangy SIRET 414 206 151 000 30</p>	100,00 %	100,00%
<p>➤ SCI OURCQ BLANGY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 527 625 073 000 20</p>	99,00 %	99,00%
<p>➤ SCI OURCQ VITRY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 519 130 405 000 29</p>	99,00 %	99,00%
<p>➤ SCI OURCQ LA CHAPELLE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 531 286 508 000 27</p>	99,00 %	99,00%
<p>➤ SCI OURCQ HORLOGE 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 827 924 085 000 26</p>	99,90 %	99,90%
<p>➤ SCI OURCQ LAGNY 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 824 578 892 000 21</p>	99,90 %	99,90%
<p>➤ SCI OURCQ VIGNOLES 59, Avenue Gaston Roussel 93230 Romainville SIRET 877 687 987 000 15</p>	99,90 %	99,90%
<p>➤ SCOP UTPM 9, rue de Lombardie 69800 ST PRIEST SIRET 957 520 091 000 27</p>	100 %	100 %
<p>➤ SAS BATAIS CENTRE 80, Rue André Boule 41000 Villebarou SIRET 831 066 295 000 13</p>	100 %	100 %

➤ **SCI OURCQ YVETTE**

59, Avenue Gaston Roussel

93230 Romainville

SIRET 881 598 577 00013

99,90 % 99,90%

Compte tenu des détentions indirectes, le pourcentage de contrôle est de 100% pour l'ensemble des filiales.

3. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Néant.

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

Le capital de la société UTB est constitué au 31 décembre 2020 de 398 653 actions dont le nominal s'élève à 16 €, 31 849 actions ont été créées et 37 916 remboursées pendant l'exercice.

IMMOBILISATIONS

Voir *Etat des immobilisations* (page 21)

AMORTISSEMENTS

Voir *Etat des amortissements* (page 22)

PROVISIONS

Voir *Etat des provisions* (page 21)

A la fin de l'exercice, la décomposition de la provision pour risques et charges est la suivante :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Provision pour litiges	274	451
Provision pour Prud'homme	39	39
Provision pour finition travaux	1380	1555
Provision pour sinistres	2376	2474
Provision pénalités chantiers	143	99
Provision pour pertes à terminaison	72	1273
Provision pour risques	167	30
Provision pour charges	1470	1262
Provision prorata	107	65
	-----	-----
	K€ 6 028	K€ 7 248

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Voir *Etat des créances et des dettes* (page 22)

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Il s'agit de charges et de produits d'exploitation.

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIF EVENTUEL

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un versement à une compagnie d'assurance en ce qui concerne l'UTB, comme vu au chapitre « indemnités de fin de carrière ».

Engagements donnés en K€ :

Avals, caution et garanties	31 395
Nantissement fonds de commerce pour crédit bancaires	5 664
Location longue durée matériel de bureau < 1an	113
Location longue durée matériel de bureau 2 à 5 ans	152

Engagement reçus en K€ :

Avals, caution et garanties	1 659
-----------------------------	-------

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
FRANCE	142 747	152 801
	-----	-----
	K€ 142 747	152 801

REPARTITION DE L'FFECTIF

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Cadres	178	160
Etam	287	264
Ouvriers	605	514
Apprentis	121	107
	-----	-----
	1 191	1 045

Dont 87 personnes mises à la disposition de l'entreprise.

CHARGES FINANCIERES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Charges</u> : Intérêts des emprunts	377	269
Intérêts participation salariés	38	37
Intérêts bancaires	41	64
Commissions cautions	173	169
Dot. aux provisions	45	45
	-----	-----
Total	K€ 674	K€ 585

PRODUITS FINANCIERS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Produits</u> : Reprise de provision	0	0
Intérêts moratoires	37	8
Autres produits	2	2
	-----	-----
Total	K€ 39	K€ 10

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 556 K€ contre 658 K€ pour les produits exceptionnels.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Charges</u> : VCEA	358	5
Autres	198	50
	-----	-----
Total	K€ 556	K€ 55

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>Produits</u> : Produits de cession	407	2
Reprises abondements	0	0
Autres produits	251	42
	-----	-----
Total	K€ 658	K€ 44

PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés aux fruits de l'expansion fait l'objet d'un accord dérogatoire.

Actuellement, elle est égale aux dividendes d'une part, et aux montants portés en réserves au titre de la Provision pour Investissement d'autre part.

IMPOT SUR LES BENEFICES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Résultat consolidé avant impôt	-34	0
	-----	-----
Impôt au taux de 28% et contributions	-9	0
Effet des écritures de consolidation non soumises à l'impôt	15	79
Effet des différences permanentes et temporaires	12	13
Crédit d'impôt	(30)	(32)
Imputation des déficits fiscaux	(24)	(418)
Déficits fiscaux non imputés	348	50
Déficits fiscaux activés (1)	(419)	0
	-----	-----
Charge d'impôt	K€ (108)	K€ (308)
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Solde impôt dû (débit)	(3 557)	(5 142)
Solde impôt dû (crédit)	1	31
Impôts différés (actif)	(588)	(511)

Compte tenu des perspectives du groupe UTB sur les années à venir, il a été décidé d'activer une partie des créances fiscales sur les déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2020. Il a ainsi été constaté un impôt différé actif sur ces déficits reportables à hauteur de 419 k€.

Cet impôt a été déterminé conformément au prévisionnel d'exploitation établi sur 3 ans.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 115 k€, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
 - Union technique du bâtiment : 95 k€ ;
 - Utpm : 12 k€ ;
 - Genty : 5 k€.
 - Battais centre : 3k€

- Honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC) : Néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

	Début d'exercice	Acquisition	Cession/ Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Autres immobilisations incorporelles (1)	11 286	881	32	12 135
	11 286	881	32	12 135
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 871	224	175	4 920
Constructions sur sol propre	12 125	1 063	118	13 070
Installations techniques, matériel et outillage	4 748	380	111	5 017
	-			-
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	8 025	500	1 908	6 617
Immobilisations en cours et avances	26	271		297
	29 795	2 438	2 312	29 921
TOTAL GENERAL	41 081	3 319	2 344	42 056
Dont variation périmètre				-
(1) Dont logiciel en crédit bail	-			-
(2) Dont matériel de transport en location	-			-
(3) Dont matériel informatique en crédit bail	-			-

(en milliers d'euros)

Immobilisations financières

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Titres immobilisés	93	2		95
Prêts	1 843	175	26	1 992
Dépôts et cautionnements	849	-	216	633
				-
TOTAL GENERAL	2 785	177	242	2 720
Dont variation périmètre				

(en milliers d'euros)

Amortissements

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles (1)	7 695	1 100	32	8 763
Immobilisations corporelles	-			-
Constructions sur sol propre	2 818	501	55	3 264
Installations techniques, matériel et outillage	3 784	355	110	4 029
Autres immobilisation corporelles (2) (3)	6 095	485	1 789	4 791
	12 697	1 341	1 954	12 084
TOTAL GENERAL	20 392	2 441	1 986	20 847
Dont variation périmètre				
(1) Dont logiciel en crédit bail				
(2) Dont matériel de transport en location				
(3) Dont matériel informatique en crédit bail				

(en milliers d'euros)

Provisions et dépréciations

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	520	818	676	662
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes marché à terme	1 272	52	1 272	52
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts	-			-
Autres provisions	5 456	1 686	1 828	5 314
	7 248	2 556	3 776	6 028
Dépréciations				
Sur immobilisation	-			-
Sur stocks et en-cours	49	39	49	39
Sur comptes clients	3 560	1 874	1 624	3 810
Autres provisions pour dépréciations	-			-
	3 609	1 913	1 673	3 849
TOTAL GENERAL	10 857	4 469	5 449	9 877
Dont variation périmètre				
- d'exploitation		4 424	5 449	
- financières		45		
- exceptionnelles				

(en milliers d'euros)

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées aux participations			
Prêts	1 992	1 992	
Autres immobilisations financières	633	633	
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	1 966	-	1 966
Autres créances clients	51 631	51 631	
Personnel et organismes sociaux	286	286	
Créances fiscales hors IS	2 082	2 082	
Impôt sur les bénéfices	4 146	4 146	
Débiteurs divers	601	601	
Charges constatées d'avance	1 283	1 283	
TOTAL	64 620	62 654	1 966

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 200		1 200	2 000
Emprunts auprès des étab. de crédit				
- à un an maximum à l'origine	27	27		
- à plus d'un an à l'origine	21 989	7 518	6 521	7 950
Emprunts et dettes financières diverses	2 118	2 118		
Fournisseurs & comptes rattachés	19 043	19 043		
Personnel et organismes sociaux	6 264	6 264		
Dettes fiscales hors IS	10 930	10 930		
Impôt sur les bénéfices	1	1		
Groupe et associés	673	5	688	
Autres dettes	121	121		
Produits constatés d'avance	14 370	14 370		
TOTAL	78 736	60 397	8 409	9 950

(en milliers d'euros)

Emprunts souscrits en cours d'exercice	14 934
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 625